

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT D'ANNECY
COMMUNE D'ALBY-SUR-CHERAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ARRETE N° 192/2020**

**PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES VEHICULES,
PLACE DU TROPHEE POUR L'ORGANISATION HEBDOMADAIRE
DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS LES MARDIS DE 15H00 A 20H00**

Monsieur le Maire,

Vu le Code des Collectivités Territoriales articles L 2213-1, L 2213-2, L 2213-3 ;
Vu le Code Pénal et notamment son article 610-5 ;
Vu le Code de la Route ;
Vu la demande faite par le Conseil Municipal ;

Considérant que pour permettre l'organisation et le bon déroulement d'un marché hebdomadaire de producteurs, il convient de règlementer la circulation des véhicules, Place du Trophée, pendant la durée des marchés ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Tous les mardis, de 15h00 à 20h30, la Place du Trophée sera interdite à la circulation depuis l'intersection de la Route du Vieux Bourg (R.D. 63) avec la Rue des Ecoles jusqu'au niveau du bassin, Place du Trophée, à l'exception des services de secours et des exposants au moment de leur installation et de leur départ. Il pourra être demandé aux exposants de garer une de leur voiture au niveau des deux accès, devant les barrières.

ARTICLE 2 : Le stationnement des véhicules pourra se faire uniquement sur les parkings et emplacements autorisés, notamment Place de l'Eglise, parking de la Touvière, parking du Bourg Médiéval, parking Maison des Associations, parking Place du Barrage.

ARTICLE 3 : Une signalisation particulière sera mise en place par les services techniques communaux.

ARTICLE 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'ALBY SUR CHERAN,
- Centre Technique Départemental.
- Monsieur le Chef de Centre du C.P.I d'Alby
- GRAND ANNECY
- Affichage

Fait à ALBY SUR CHERAN, le 3 septembre 2020

Le Maire,
Jean Claude Martin.

